

COMMUNE  
DE NARGIS  
(Loiret)



# SECURITE ROUTIERE

## ENGAGEMENT DE L'UTILISATEUR

**Consignes générales d'ordre public  
Plan de lutte contre les drogues illicites, l'abus d'alcool  
et l'insécurité routière**

### L'utilisateur des locaux s'engage à :

- prendre toutes les dispositions utiles en vue d'éviter une consommation abusive d'alcool,
- sensibiliser collectivement les participants à leurs devoirs et aux dangers de la conduite en état d'alcoolisme,
- rappeler que chacun peut voir sa responsabilité mise en cause et être poursuivi pour mise en danger de la vie d'autrui,
- ne pas servir de boissons alcoolisées aux mineurs,
- ne pas servir une personne manifestement ivre,
- respecter l'heure prescrite pour l'achèvement de la manifestation,
- organiser si nécessaire, une action de covoiturage du type « conducteur désigné, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas ».

Le Maire,

Patrick RIGAULT